

---

GUIDE DE BONNES PRATIQUES  
DÉPARTEMENTALES ET DE MESURES  
SANITAIRES AQTIS — COVID-19

---

DÉPARTEMENT TRANSPORT



alliance québécoise  
des techniciens et techniciennes  
de l'image et du son

10 JUIN 2020

ALLIANCE QUÉBÉCOISE DES TECHNICIENS ET TECHNICIENNES DE L'IMAGE ET DU SON  
1001, boul. de Maisonneuve Est, bureau 900, Montréal (Québec) H2L 4P9

### **IMPORTANT – AVIS DE L’AQTIS**

Ce Guide se veut une synthèse des bonnes pratiques de tous les départements AQTIS à appliquer dans le cadre d’une production audiovisuelle. **Il ne crée donc pas d’obligations pour le producteur ; seul le Guide pour la production audiovisuelle de la CNESST le peut.**

Comme chaque département était responsable de dresser des procédures selon ses propres besoins, il se peut qu’il demeure certaines contradictions avec celles des autres.

Chaque plateau étant unique, l’AQTIS ne recommande pas l’application d’une seule mesure universelle. Le Chef de département reste alors libre d’appliquer son propre guide. Toutefois, s’il existe des incompatibilités entre ses propres procédures et celles des autres, nous conseillons fortement aux Chefs concernés de se concerter afin de trouver une solution commune.

Finalement, nous rappelons que ce Guide est temporaire et s’applique uniquement dans le contexte actuel de la pandémie de la COVID-19. Il pourra notamment faire l’objet de modifications selon l’évolution des normes et des lignes directrices gouvernementales.

## Table des matières

Recommandations générales.....	3
Solutions suggérées pour éviter le port de protections individuelles.....	3
Transport par mini bus et autobus.....	3
Transport de matériel.....	3
Déplacement des camions technique.....	3
Véhicule divisé en zones.....	4

## Recommandations générales

---

Ceci fait suite aux recommandations de la CNSST reçues le lundi 25-05-2020, concernant les protocoles suggérés pour tenter d'éviter la contagion du virus Covit-19, dans nos milieux de travail.

La distanciation sociale de deux (2) mètres étant difficile à observer dans les transports, le port de masques, associés au port de lunettes de sécurité avec protection latérale, portées par l'ensemble des personnes présentes, semble la solution à retenir. En ajoutant à cela, l'opération d'ouverture et de fermeture des portières réservée exclusivement aux chauffeurs, et l'obligation de se désinfecter les mains en entrant dans le véhicule, nous minimisons sérieusement les risques de propagation des virus.

Il est bien sûr suggéré d'éviter de toucher les surfaces environnantes dans les véhicules. Celles-ci devront être nettoyées si elles ont été potentiellement contaminées.

- En tout temps, les occupants d'un véhicule devront porter les équipements de protection fournis par l'employeur.
- L'aération convenable dans le véhicule est assurée en évitant la recirculation de l'air et en favorisant par exemple l'ouverture de fenêtres, lorsque c'est possible ;
- Le poste du conducteur est nettoyé et désinfecté à chaque quart de travail ou lors d'un changement de conducteur (ex. : volant, poignées de portières intérieures et extérieures, miroir intérieur, ceintures de sécurité, portes, siège) ;
- Les surfaces fréquemment touchées dans les véhicules sont nettoyées et désinfectées chaque jour (ex. : ceintures de sécurité, sangles, barres de maintien, portes, sièges).

## Solutions suggérées pour éviter le port de protections individuelles

---

- Offrir l'exclusivité d'un véhicule à un seul passager à condition qu'il soit assis sur le dernier banc d'un véhicule de 7 passagers;
- Diviser l'espace de l'habitacle en plusieurs zones séparées par des barrières physiques;
- Transporter ensemble les personnes qui vivent dans un même logement;

## Transport par mini bus et autobus

---

- Port des équipements de protection individuels;
- Un seul usager par banc ;
- Le siège derrière le chauffeur reste libre;

## Transport de matériel

---

La procédure standard de salubrité s'applique : Lavage de main et désinfection des surfaces entre les transports.

Dès qu'il y a manipulation d'objets, ces objets doivent être nettoyés et le lavage des mains doit être effectué.

## Déplacement des camions technique

---

Chaque véhicule est opéré par le même technicien.

L'habitacle est nettoyé régulièrement ainsi qu'à tout changement de conducteur.

